
Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée
Fédération Nationale de l'Action Sociale

FORCE OUVRIÈRE REFUSE DE NÉGOCIER LA CCUE ET QUITTE LA RÉUNION

L'URGENCE, C'EST L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET LES 183€ POUR TOUS !

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la Commission Mixte Paritaire du 23 février 2023
2. Demande d'un accord pour la revalorisation de tous les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif (« 183€ pour tous »).
3. Proposition d'avenant à l'accord CPPNI du 29 octobre 2019
4. Négociation CCUE
5. CPPNI d'interprétation
6. Révision des plafonds de remboursements des frais des salariés mandatés aux réunions des instances paritaires du secteur fixés par l'AFIP
7. Questions diverses

Après deux réunions annulées et reportées, et dans le climat de conflit social majeur que nous connaissons, de combat contre la réforme des retraites, cette Commission Mixte Paritaire s'est ouverte par plusieurs déclarations des organisations syndicales de salariés.

Déclaration FORCE OUVRIÈRE :

L'URGENCE, CE SONT LES SALAIRES. NON À LA RÉFORME DES RETRAITES !

Nous, FO Santé Privée et Action Sociale, avec des millions de salariés du secteur Sanitaire, Social et Médico-Social, de l'Insertion, de la Petite enfance et de l'Aide à Domicile, nous sommes mobilisés dans l'unité de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites.

Malgré l'opposition de plus de 90 % des salariés et de plus de 70 % de la population, le vendredi 14 avril 2023, le Président de la République a annoncé qu'il promulguerait la loi. En conséquence, et si nous n'obtenons pas la non-mise en œuvre de cette loi, nous serons tous amenés à travailler deux ans de plus avant de partir à la retraite.

Dans le même temps, nous n'avons toujours pas obtenu satisfaction pour nos justes revendications à savoir, les « 183 euros pour tous », les augmentations des valeurs du point conventionnel à hauteur de l'augmentation du coût de la vie et les budgets nécessaires à la hauteur des besoins.

Au contraire, c'est une cure d'austérité sans précédent qui s'annonce.

Lors de la conférence salariale, il a déjà été annoncé, simplement pour 2023, que les salaires seront bloqués. Pour l'ensemble des salariés ce sera donc ZERO euro d'augmentation des valeurs de point. De même, le ministère nous a confirmé dans un courrier adressé à nos différentes Fédérations et Unions que les « 183 euros » ce ne sera pas pour tous. Et nous ne pouvons qu'être inquiets de l'austérité qui va se poursuivre lorsque nous apprenons que pour l'ensemble des secteurs publics, sauf ceux de l'armée et la police, les budgets seront réduits de 5 % en 2023.

Le gouvernement et le Président continuent de préférer favoriser le financement des actionnaires et les budgets de guerre plutôt que nos secteurs qui s'occupent des plus fragiles de notre société, tout en tentant de stigmatiser les immigrés et les bénéficiaires des minima sociaux.

Vous, employeurs d'AXESS, au lieu de répondre à l'urgence salariale, dans la même logique gouvernementale et présidentielle, vous nous avez fait parvenir, le 14 avril, un projet actualisé de classifications en vue d'une éventuelle CCUE. Vous persistez et signez pour tenter d'imposer l'ouverture d'une négociation sur des classifications qui remettent en cause la reconnaissance des diplômes et de l'ancienneté, donc de l'égalité salariale conventionnelle nationale actuelle présente dans nos différentes conventions collectives. Un projet qui peut aboutir à l'individualisation des salaires, décidée dans les entreprises et les établissements, en fonction des budgets disponibles.

Nous ne pouvons accepter un tel mépris, dans la situation actuelle qui voit l'inflation atteindre des records sans précédent et où l'on tente de nous imposer coûte que coûte un projet de réforme des retraites que nous refusons.

FO Action Sociale et Santé Privée exigent de vous et sans attendre, la négociation d'un accord pour les « 183 euros pour tous sans contrepartie » et l'engagement, par ailleurs, de l'ouverture de négociations dans les différentes conventions collectives sur l'augmentation immédiate des salaires. Ceci afin de garantir l'égalité salariale et compenser l'inflation. L'augmentation de 2 % du SMIC au 1^{er} mai plonge à nouveau bon nombre de coefficients conventionnels en deçà du niveau du SMIC, ce qui est insupportable et inacceptable.

Sans réponse immédiate et positive de votre part, et quelles que soient les positions des organisations syndicales sur le projet de CCUE voulue par ce gouvernement, nous refusons d'entrer, ce jour, en négociation.

Nous invitons les salariés, avec leurs organisations syndicales, unis dans les assemblées générales, à continuer de définir leurs propres cahiers de revendications et tenter d'obtenir satisfaction. Pour notre part, nous nous inscrivons totalement dans le 1^{er} mai intersyndical pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et injuste sur les retraites.

**ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES
AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES
183 € POUR TOUS SANS CONTREPARTIE**

S'en suivent les déclarations de la CGT et de SUD. La position majoritaire qui s'en dégage est sans appel : l'urgence, ce sont bien les salaires et les 183 € pour tous, et un refus d'entrer en négociation d'une CCUE.

Avant cette réunion, FO avait proposé une déclaration unitaire. Cette proposition a été refusée. Nous pouvons cependant nous féliciter qu'une majorité d'organisations syndicales rejoigne nos positions en séance.

FO demande au représentant du ministère de faire respecter l'ordre du jour afin d'interrompre AXESS dans ses velléités à discourir sur leur projet de CCUE pourtant majoritairement rejeté.

1. APPROBATION DU PV DE LA CPPNI du 23 février 2023

FO approuve le compte-rendu avec l'ajout en annexe du courrier FO sur le PAB (Périmètres Assimilables à la Branche)

2. DEMANDE D'UN ACCORD POUR LA REVALORISATION DE TOUS LES METIERS DU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL PRIVE A BUT NON LUCRATIF (183€ POUR TOUS)

AXESS revient sans cesse sur leur projet de CCUE en arguant qu'il s'agit là d'une réponse à l'urgence posée et à la question des 183 € pour tous. Chantage et culpabilisation sont donc de mise.

FORCE OUVRIÈRE dénonce cette attitude méprisante et méprisable des employeurs ; et puisque rien ne leur importe sinon leur propre vision, FO et SUD quittent à leur tour la réunion (la CGT l'ayant quittée un peu plus tôt), laissant la CFDT seule avec les employeurs et le représentant du ministère.

Pour la délégation FO : Murat BERBEROGLU, Franck HOULGATTE, David LEGRAND, Michel POULET.